

Emploi : La baisse du chômage IT se confirme en avril

D'après les chiffres de Pôle emploi et de la Dares, **41 100 demandeurs** étaient inscrits dans le métier « systèmes d'information et de télécommunication » fin avril 2014 dans les catégories A, B et C, contre [41 400 fin mars](#), soit 300 chômeurs de moins. Le repli est plus marqué encore dans **la catégorie A avec 33 500 chômeurs** dans les SI fin avril, contre 34 100 fin mars.

Troisième mois consécutif de baisse

Le chômage dans les systèmes d'information est en repli pour le troisième mois consécutif. Cette évolution contraste, une fois de plus, avec les statistiques globales. Tous secteurs confondus, le nombre de demandeurs dans les catégories A, B, C (plus de 5 millions de chômeurs en France, Dom inclus) a progressé de 0,7% sur un mois (+4,2% sur un an).

« On se félicite de cette troisième baisse consécutive du chômage dans le domaine des systèmes d'information, à contre-courant de la tendance générale. Cependant, pour y voir une tendance durable à la baisse, il faudra attendre de voir l'assimilation par le marché des jeunes diplômés des filières du numérique après la période estivale », explique à la rédaction **Régis Granarolo**, président de l'association d'informaticiens **Munci**. Les jeunes diplômés du secteur, prévient-il, *« sont de plus en plus nombreux par rapport aux besoins réels du marché – environ 34 000 jeunes diplômés formés chaque année, dont 18 000 en recherche d'un premier emploi, pour moins de 10 000 créations nettes d'emplois ».*

Un taux de chômage supérieur à 8%

Selon les données issues des statistiques publiques, le taux de chômage dans l'informatique en France serait inférieur à 7%, mais ne correspondrait pas à la situation actuelle du marché.

« Il n'existe qu'un seul taux officiel de demandeurs d'emploi par famille professionnelle, en particulier la FAP informatique & télécommunications. Ce taux est fourni par la Dares tous les 3 mois. Il est repris notamment par le BIPE pour le Syntec Numérique. Hélas, ce taux est donné avec 1 à 2 ans de retard : ainsi, actuellement, le taux de 7% pour la FAP informatique & télécoms correspond au taux de demandeurs d'emploi moyen sur l'année 2012 », assure le Munci.

L'association déclare reprendre le même mode de calcul que la Dares et s'intéresser à tous les codes Rome des métiers IT *« pour déterminer le taux le plus actuel possible à partir du dernier nombre connu de demandeurs d'emplois dans l'IT ».* Le Munci estime donc que *« ce taux est actuellement de **8,7% environ** »* sur une base Insee de 600 000 informaticiens.

Par ailleurs, *« le Munci vient de découvrir un nouveau code Rome contenant des métiers de l'informatique. Oublié de tous jusqu'ici, il s'agit du 'H1208 Intervention technique en études et conception en automatisme'. Reste à savoir si ces métiers sont inclus ou pas dans le périmètre Insee/Dares de la FAP informatique & télécommunications »,* commente Régis Granarolo.

La crainte du dumping social

Le soutien affiché du gouvernement aux développeurs et à [l'apprentissage du code](#) à l'école est « *une bonne chose* », selon le Munci. Mais l'association d'informaticiens estime « *prioritaire la mise en oeuvre d'un plan de soutien gouvernemental à la **formation continue** dans nos métiers, plus particulièrement pour les chômeurs* ».

Enfin, l'organisation juge « *absurde et dangereuse* » l'idée d'une « *carte de séjour spéciale pour les développeurs étrangers salariés* » ou [visa développeur](#). D'après le Munci, près de 22 000 développeurs français et étrangers sont actuellement au chômage en France.

Lire aussi

[Emploi dans le logiciel : moins de recrutements, moins de turnover](#)